

Contre l'ensemble de la communauté éducative, le gouvernement veut imposer aux écoles un projet qui constitue une véritable régression sociale et culturelle.

Les 60 heures de " soutien ", les stages pendant les vacances, signent la fin des RASED (8000 postes).

La réduction quantitative du service d'éducation, les programmes rétrogrades, préfigurent une école publique a minima.

Les effectifs ne baissent pas. Les remplaçants sont en nombre insuffisant. Les réunions hors du temps de travail, les exigences administratives et les pressions de la hiérarchie se multiplient. Les tensions au sein des équipes augmentent.

La baisse de la scolarisation en maternelle s'accroît.

Refus de Base élèves, soutien aux enfants sans papiers, engagements pédagogiques entraînent menaces, retenues sur salaires, suspension de fonction et mutations d'office. Les atteintes aux droits des personnels s'intensifient.

La mise en place du Service Minimum d'Accueil est une limitation du droit de grève.

Le recrutement au niveau Master 2 signerait la fin programmée des concours et du statut de fonctionnaire.

Les évaluations nationales rendues publiques et la suppression de la carte scolaire seraient les outils de la mise en concurrence des écoles, et ouvriraient un véritable marché... portes ouvertes au salaire au mérite et au renforcement des inégalités.

La création des Établissements Publics d'Enseignement Primaire placerait les écoles sous contrôle des élus locaux avec des chefs d'établissements et entraînerait regroupements d'écoles, suppression de centaines de postes, disparition de classes et de petites écoles.

## Pour une autre école

- Écoles à taille humaine et de proximité.
- Écoles affranchies de tout financement privé.
- Programmes visant l'épanouissement des élèves.
- Respect des rythmes de l'enfant.
- Renforcement des RASED et de la médecine scolaire.
- Baisse des effectifs.
- Des enseignants supplémentaires pour assurer l'accueil des élèves handicapés en milieu ordinaire.
- École laïque séparée de toute religion et de toute idéologie politique ou économique.
- Renforcement du rôle du conseil des maîtres.
- Réduction de la charge de travail des enseignants.
- Recrutement par concours ouverts aux titulaires d'une licence.
- Deux ans de formation professionnelle rémunérée.

**Votez Sud éducation pour ouvrir une autre voie  
et faire entendre une autre voix pour l'École publique.**

**Les élections professionnelles** désignent les représentants des personnels qui siègeront face à l'administration pour trois ans dans des instances consultatives départementales (CAPD) académiques (CAPA) et nationales (CAPN).

Les voix obtenues sur les listes nationales déterminent les décharges de service accordées à chaque syndicat. Cela explique l'inflation de listes d'organisations absentes du terrain et des mobilisations. Drainer des voix leur permettra d'avoir quelques permanents totalement déchargés de classe.

Sud éducation dispose de 91 décharges équivalents temps plein pour son fonctionnement local et national ; aucune n'exède un mi-temps.

En commission paritaire, notre présence doit permettre la transparence des règles fixées par l'administration concernant le mouvement des personnels, les déroulements de carrière, l'attribution de stages et de congés de formation... La réduction des moyens, la multiplication des postes à profil et l'augmentation des heures supplémentaires rendent ce contrôle plus difficile. Le rôle des élus est de défendre les personnels face à la hiérarchie.

Ces résultats déterminent la participation aux Comités Techniques Paritaires (CTPD, CTPA, CTPM). L'administration y prononce seule fermetures et ouvertures de postes. Nous y défendons l'école publique et les droits des personnels.

L'enjeu n'est pas d'élire des techniciens de la gestion des carrières, mais de soutenir le syndicalisme auquel nous voulons donner des représentants face à l'administration.